

CHIFFRE DE LA SEMAINE

100

C'est le nombre de pucerons qu'une larve de coccinelle est capable de consommer en 1 journée (source : EcophytoPic).

AGENDA

- Analyses de terre : 4 pour le prix de 3, c'est l'offre du LARCA ! En savoir + [ICI](#).

RDV sur nos expés

Visite essais Nutripac : Améliorer la nutrition des plantes en ACS

Mercredi 12/06 à 10h

RDV la Morinière
49490 Noyant-Villages.
Plus d'infos [ici](#).

Rallye culture sur la conduite des céréales à paille et colza bas intrants phytos

Jeuudi 06/06 à 9h30

Départ Le Voide (le long de la D960). Plus d'infos [ici](#).
49310 Lys-Haut-Layon
GPS : 47.140014, -0.574770

MAÏS : identifier les dégâts des ravageurs en début de cycle.

Stades : semis en cours à 10 feuilles. Les stades des maïs sont très hétérogènes.

Situation : avec les conditions climatiques compliquées de ces derniers jours, les chantiers de semis et de désherbage n'ont pas pu avancer. La situation s'améliore cette semaine, mais il faudra attendre un bon ressuyage des parcelles.

Préconisations : Il faut être vigilant concernant les limaces, très présentes cette année. Elles sont à surveiller jusqu'au stade 6 feuilles.

Enfin, des dégâts d'oiseaux, de taupins et d'osciniés sont observés. Voici une synthèse pour vous aider à identifier les principaux ravageurs du début de semis.

Taupin : feuille centrale desséchée. En début d'attaque : blanchiment d'une partie du limbe de la feuille. Trou d'entrée de la larve à la base de la tige. En remuant la terre à la base de la plante, il n'est pas rare de trouver la larve de taupin.



Oscinie : feuille en anse de panier ; feuilles du cornet déformées et accolées. Tallage.

Géomyza : gonflement de la base du collet (« poireautage »). Dessèchement de la feuille centrale (autour du stade 3 feuilles) puis de la plante entière.



Vers gris : petits trous à l'emporte-pièce, sur les premières feuilles. Flétrissement des plantes. Large trou irrégulier au niveau du collet provoqué par la larve qui s'enroule sur elle-même quand on la touche.

Désherbage : Voir Echo des cultures n°12.

Zoom de la semaine

Cultures concernées : maïs, sorgho.

Description : l'adulte est un papillon mesurant 20 mm (ailes repliées). Les ailes antérieures sont beiges, celles postérieures sont blanches. Le thorax et la tête sont velus. L'abdomen est massif.

Les chenilles sont rose pâle, dépourvues de poils avec des petites taches noires sur les côtés (orifices respiratoires). Elles mesurent 40 mm lorsque leur développement est complet.

Moyens de lutte :

- Préventive 🟢 : broyer les résidus et les collets. Les mesures prophylactiques à l'échelle d'un bassin seront plus efficaces qu'en lutte individuelle.

- Curative 🚫 : application d'un insecticide dès observation des vols.



Photo : CAPDL

Sésamie

Concernant les pyrales et sésamies, pensez à placer vos pièges dans vos parcelles afin de déceler le pic de vol et déclencher l'intervention au bon moment.

Plusieurs techniques permettent de capturer ces papillons :

Techniques de piégeage	Avantages	Inconvénients
Pièges lumineux	Très attractifs	Attirent l'ensemble des insectes du milieu environnant. Nécessitent une alimentation électrique.
Pièges à phéromones	Ne capturent que l'espèce recherchée. Pose facile.	Faible attractivité.
Pièges chromatiques	Pose facile.	Attirent l'ensemble des insectes du milieu environnant.



Piège TIPI (CAPDL)



Piège Delta (CAPDL)



Piège Bol (CAPDL)

Les conseillers de la Chambre d'agriculture utilisent des pièges à phéromones. Plusieurs pièges sont disponibles, les pièges delta pour les pyrales et des pièges « bol » pour les sésamies. Il existe aussi des pièges appelés pièges TIPI pouvant faire la sésamie et la pyrale.

CEREALES : surveillez vos parcelles.

Stades : floraison à grain pâteux.

Situation : les conditions pluvieuses ont été très propices aux maladies foliaires. La septoriose est très présente et a tendance à monter dans les étages foliaires. Concernant les rouilles, elles sont peu présentes cette année. Pour les maladies du pied, des traces de piétin échaudage ont été observées. Si vous en observez, quelques leviers agronomiques peuvent être mis en place pour la prochaine campagne :

- Eviter les plantes hôtes pendant 3 ans sur la parcelle.
- Il est essentiel de détruire les repousses de céréales durant l'interculture, car l'inoculum risque de survivre via cet hôte.
- Enfin, pour limiter les attaques, il est recommandé de broyer et de répartir les andains de paille ainsi que de rappuyer les sols. En effet, les sols soufflés sont propices au piétin échaudage où il y trouve l'oxygène dont il a besoin.



Les racines peuvent être complètement détruites par le piétin échaudage qui remonte en bas de tige en formant un manchon noir.



Criocères des céréales.

Côté ravageurs, des criocères des céréales sont observés, mais ils ne présentent aucun risque pour la culture. Des pucerons ont également été signalés mais en faible quantité. Les auxiliaires sont également présents pour gérer ces populations.

Préconisations

Fusariose des épis : pour les parcelles à floraison, évaluez le risque à partir de la grille Arvalis [ici](#) (voir préconisations [ECHO des cultures n°10](#)).

RECOMMANDATIONS

- Techniques alternatives
 - Absence de techniques alternatives
- Avant toute utilisation de produits phytosanitaires, bien lire l'étiquette où tous les risques et les restrictions d'emploi figurent.
- Enjeux environnementaux, se référer à : <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/agriculture-pays-de-la-loire/reglementation/>
- Mise en œuvre d'actions concourant aux économies de produits phytopharmaceutiques : https://alim.agriculture.gouv.fr/cepp/content/ap_fiches_action

Base d'observations : parcelles situées en Pays de la Loire et utilisation des observations du Bulletin de santé du végétal consultable gratuitement sur <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/>

Observations du BSV N° 17 du 04/06/2024
Toutes les informations sur les produits phytosanitaires sur : <http://ephy.anses.fr/>

La Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire est agréée, par le Ministère en charge de l'agriculture, pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par CDA France. Dans le cadre de sa responsabilité civile, la Chambre d'Agriculture de région Pays de la Loire est assurée pour toutes ses activités de conseil y compris phytosanitaire auprès de GROUPAMA Loire Bretagne sous le numéro de police : 04403837J.

Siège social
Chambre d'agriculture de région
Pays de la Loire
9 rue André-Brouard - CS 70510
49105 ANGERS Cedex 02 - FRANCE
Tél. +33 (0)2 41 18 60 00
accueil@pl.chambagri.fr
Siret 130 031 487 00015 / NAF 9411Z

Rédaction : Meggie Belte.
Comité de lecture : Meggie Belte, Céline Boisard, Jonathan Chéné, Apolline Cosse, Elsa David, Morgane Guilbaud, Cécilia Moltrasio, Laëtitia Temen.

REPRODUCTION INTERDITE L'écho des cultures – n°13 du 05/06/2024

